Crise financière : magouilles, mafias et corruption

16/12/2008 à 21h51

Les dimensions structurelles (crédits distribués sans discernement) et conjoncturelles (éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis), de la crise financière ont été abondamment commentées. Jean-François Gayraud, commissaire divisionnaire de la police nationale, et Noël Pons, conseiller au Service central de prévention de la corruption, soulignent un autre aspect de cette crise : la criminalité boursière qui contribue au «Produit criminel brut» estimé entre 800 milliards et 1 500 milliards de dollars, soit une fourchette allant du PIB espagnol au PIB français.



Le crime accompagne, amplifie et parfois provoque les crises financières. Comment ne pas être troublé par l'étrange alerte publique que lança, en mai 2008, le ministre de la Justice américain, Michael Mukasey, sur la menace grandissante pour la sécurité nationale représentée par la «pénétration des marchés par le crime organisé» ?

Dans les années 1980-1990 deux grandes crises financières à forts relents criminels sont survenues dans un contexte également de prêts immobiliers inconséquents et de dérégulation des marchés. La faillite des caisses d'épargne et de crédit immobilier (Savings and Loans) aux États-Unis a eu pour origine des fraudes criminelles de grande ampleur, menées par des cadres de ces caisses d'épargne et des

bénéficiaires extérieurs, parfois même des mafieux avérés. Son coût pour le contribuable américain fut estimé à près de ***500 milliards de dollars****.*

Durant la même période, dans un contexte d'argent facile et de dérégulation, les banques ont prêté de manière inconsidérée à des sociétés et à des entrepreneurs «en odeur de Yakuza», la mafia japonaise. Lorsque les bulles bancaires et immobilières éclatèrent, le système financier japonais se retrouva exsangue, piégé par des masses de prêts irrécouvrables, estimés en 1998 à ***600 milliards de dollars****.*

Une spéculation effrénée génère d'autres types de montage : le blanchiment dans les paradis fiscaux, la manipulation d'informations, les délits d'initié …
(Le Figaro)